

Dans notre prochain numéro, nous nous permettrons de commenter les révélations faites par M. Maene au conseil communal.

L'ÉCHO D'OSTENDE

ABONNEMENTS :

15 fr. par an. — 8.10 fr. pour six mois. — 4.60 fr. pour trois mois. — Etranger : 22.50 fr. par an.

DIRECTION-ADMINISTRATION-REDACTION
RUE DE LA CHAPELLE, 105, OSTENDE — Téléphone N° 49

Rédacteur-en-Chef-Directeur H. RAICK

ANNONCES :

Memento 6.00 fr. la ligne. — Chronique sportive ou théâtrale 3.75 fr. la ligne. — Post 2.25 fr. la ligne. — Avis d'assemblée, 1.00 fr. — Ventes par notaires, huissiers, 1.00 fr. la ligne. — Nécrologie, 2.00 fr. la ligne. — Réparations judiciaires 4.00 fr. la ligne.

NOS ABONNEMENTS

Abonnement à dater de ce jour jusqu'à la fin de l'année: fr. 10.

Abonnement de saison: six mois fr. 8.10; trois mois fr. 4.60.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'ESPRIT NOUVEAU.

Tout chaud d'une lutte électorale extrêmement vive, plein de l'enthousiasme et de la confiance que donne un succès surprenant, Monsieur Herriot s'est rendu auprès de son vieux camarade Mac Donald et là, dans une atmosphère de cordialité et de bonne humeur, l'accord complet paraît s'être réalisé. L'Angleterre et la France ont conclu « un pacte moral de collaboration continue ».

Que sont devenues les divergences de vue entre les deux offices français et anglais des affaires étrangères ? Quel est le sort des difficultés trop réelles qui grevaient les problèmes des réparations et de la sécurité ? Disparues, évanouies, comme par un coup de baguette magique ?.... Non !.... MM. Herriot et Mac Donald le savent bien, mais ils ont décidé de les examiner avec un esprit nouveau de confiance absolue, d'amitié étroite, de concessions mutuelles, d'idéal élevé de paix et d'humanité. Et avec une foi d'apôtres, les deux hommes d'Etat vont faire la guerre à la guerre et au nationalisme allemand. Puissent ces deux chevaliers du bonheur des peuples réussir dans leur noble et généreuse croisade !

En Belgique, comme en Pologne et en Tcheco-Slovaquie, où les populations ont le sentiment très vif des dangers rennissants, la dure expérience d'épreuves terribles datant d'hier ou de toujours, la clairvoyance spéciale aux peuples frontières, on les voit partir en guerre avec une admiration mêlée de beaucoup d'inquiétude. Nous les regardons faire, un peu comme de vieux poilus des tranchées doivent regarder de jeunes recrues donnant l'assaut avec un magnifique entraînement, une noble témérité et une folle imprudence. Pourvu que ces valeureux soldats ne soient pas fauchés par un ennemi perfide avant d'avoir vaincu.

Leur offensive est à la fois si hasardée et si riche d'espérances ! Si elle échoue, quel coup pour les nations pacifiques ; quelle catastrophe pour la paix européenne. Il faudra se résoudre alors à subir la guerre à nouveau, à veiller encore et toujours, l'œil au guet et l'arme chargée.

Si, à la loyauté de MM. Herriot et Mac Donald, ne répond pas une loyauté égale de la grande majorité des Allemands, c'est la guerre avant deux ans.

Pacte moral de collaboration continue ! Un journal allemand qui ne manque ni d'esprit ni de culture française, aurait, paraît-il, traduit cette formule ainsi : « Eternel serment d'un jour ! Ce pacte moral ! Ah ! il sera observé, nous n'en doutons pas, tant que MM. Herriot et Mac Donald seront tous deux premiers ministres. Mais on ne peut oublier que ni l'un ni l'autre n'ont une majorité solide et homogène. Et que deviendrait, mon Dieu, la collaboration continue, le jour où, en même temps, séviraient en Angleterre M. Lloyd Georges et en France M. Caillaux !!!

« Pacte moral de collaboration continue ! Ces mots ne cesseront pour nous d'être une dangereuse et

cruelle illusion, que s'ils préparent prudemment, font pressentir comme prochaine, une alliance franco-anglaise, défensive, en bonne et due forme, enregistrée par la Société des Nations. Le peuple Anglais et la France font penser à deux amants qui s'aiment bien, mais qui craignent de s'unir indissolublement par le sacrement du mariage. Il ont beau appeler leur union un mariage libre, ce n'est pas un vrai mariage. Elle n'en a ni la correction, ni la stabilité, ni la force créatrice.

Souhaitons que nos amis passent enfin devant le maître ou le pasteur ! Ce serait un acte de grande prudence et de grande sagesse internationale. Ce serait pour les brouillons qui profitent de leurs boudoirs, le découragement et l'abandon de désirs pervers. Ce serait pour eux (et pour nous Belges aussi) la tranquillité, le bonheur et la prospérité dans la Paix.

WILFRID.

CONSEIL COMMUNAL

Séance du mardi 24 juin.

Présidence du bourgmestre E. Moreaux.

Présents : MM. G. Verhaeghe, De Cock, Elleboudt, Bael, échevins; Mmes Pieters et Tratsaert; MM. Jean, Laroye, Metsu, De Rycker, Decoster, Verbrugge, Blondé, Degraeve, Peurquart, Maene, Lescrauwet, Goetghebeur, Cornelis, Mollet, Vander Meulen, Van Glabbeke, Van Vlaenderen, conseillers; Thoné, secrétaire communal.

1. Les aéroplages ne seront plus tolérés sur l'estran.

2. Assurance des ouvriers.

Après une discussion à laquelle prennent part M. le bourgmestre, MM. Goetghebeur, Bael et Peurquart, le conseil décide que l'ouvrier qui aura été victime d'un accident touchera de la ville la différence entre la somme que la mutualité ou l'assurance lui paiera et son salaire réel, sans qu'indemnité totale puisse dépasser 100%.

3. Le bourgmestre donne lecture d'un rapport sur le transport et le débit du lait en ville. Au moyen d'une plaquette graphique, il montre aux conseillers les progrès obtenus pour la qualité du lait, et déclare que les paysans se prêtent de bonne grâce à cette vérification. Il est persuadé que le prix du lait n'augmentera pas ; si c'est aussi l'avis de M. Laroye, ce n'est pas celui de M. Laroye, qui se permet d'en douter.

Budget 1924.

M. De Cock lit un rapport. Le budget s'élève à plus de 23 millions. Il y a un excédent de près de 25 000 francs.

M. Verbrugge demande quelques explications. Il dit que notre dette flottante s'élève à 21.079.531 fr., notre dette totale à plus de 70 millions. Nous devons 7 millions au Crédit communal et plus de 3.350.000 fr. aux organismes bancaires installés à Ostende. Tout cela ne figure pas au budget et les conseillers ne peuvent pas se faire une idée exacte de la situation financière. M. Léchevin aurait pu nous donner ces explications et des éclaircissements.

Léchevin des finances : Ce que vous demandez se trouve dans le rapport. Nous avons remboursé au Crédit communal sept millions. Nous en devons encore autant. C'est au moyen des dommages de guerre que nous avons fait cette opération. L'Etat de son côté a perçu pour nous des taxes et des centimes additionnels. Notre compte envers les banques est diminué de 500.000 fr. La dette actuelle vis à vis des banques est de 3.116.000 fr.

Le bourgmestre, alertement, poursuit la lecture des articles. M. Verbrugge au n° 10 l'arrête pour déclarer que ses amis et lui ne voteront pas les centimes additionnels sur les traitements, salaires, et pensions des employés de la ville. Ce poste n'est que de 3.000 fr. Il n'ignore pas que le conseil passera autre. Il espère que la taxe sur la voirie servira à cet usage. D'accord, répond le bourgmestre, et sans prendre le temps de respirer, il clôture le compte recettes.

Au poste n° 45, le conseiller Verbrugge émet un avertissement charitable : « Attention aux armes à feu et aux pièges à loups ».

La discussion sur l'opportunité et sur le montant du subside inscrit pour 9 000 fr., donne lieu à de nombreuses controverses entre libéraux, socialistes et catholiques. M. Van Vlaenderen préconise la suppression complète, M. Verbrugge la maintient de la somme de 3.000 fr. adoptée pour les

années antérieures ; l'échevin Decock propose de porter cette somme à 8.000 fr.

Le bourgmestre met aux voix la proposition de M. Verbrugge (3.000 fr.)

Votent pour les 3000 :

MM. Elleboudt, Bael, Mollet, Cornelis, Lescrauwet, Mme Tratsaert, MM. Maene, Peurquart, Van Vlaenderen, Verbrugge, Blondé, Degraeve, Vander Meulen.

Votent pour les 0000 :

MM. Verhaeghe, Jean, Laroye, Metsu, Van Glabbeke, Mme Pieters, MM. De Rycker, De Cock et Moreaux.

M. Goetghebeur s'abstient, parce que d'un côté, il approuve le principe et que d'un autre côté il n'est pas d'accord avec la répartition.

Les 3.000 fr. sont votés.

Le conseil vote un crédit de 10 000 fr. aux sociétés de mutualité.

Les socialistes demandent à avoir un représentant au sein de la commission du fonds des meilleures d'ouvrage. Les points de l'ordre du jour à 13 sont adoptés sans discussion.

Le mont de Piété s'appellera désormais : « Caisse publique de prêts ».

Le bourgmestre informe qu'il a momentanément autorisé le roulage des automobilistes dans la rue de la Chapelle, à la suite d'une requête de commerçants de cette artère ; mais il a reçu une autre requête demandant l'application de mesures contraires.

Sur la proposition du conseiller Lescrauwet, l'application du règlement est demandée. En conséquence l'interdiction pendant une partie de l'année sera appliquée.

Le bourgmestre communique un long rapport sur les négociations avec l'intercommunale au sujet de l'aménée de l'eau du Bocq. La question étant d'ordre technique, il faudrait une longue étude pour comprendre toute l'importance.

Le conseil, à l'unanimité, vote un ordre de confiance au bourgmestre et lui donne pleins pouvoirs pour mener à bien cette importante question. Ce vote est un triomphe pour le bourgmestre, et témoigne du crédit dont il jouit auprès des conseillers de tous les partis.

L'échevin des travaux publics demande que la ville vote un crédit évalué à 3 ou 400.000 fr. pour la construction d'un Palais de Justice sur l'emplacement de l'ancienne usine à gaz. L'honorable échevin insiste sur l'urgence de cette mesure, le conseil provincial étant pour le moment favorable à ce projet. L'Etat interviendrait pour 1/3, la province pour le second 1/3 et la ville pour le reste.

Quoiqu'on soit d'accord sur le fond, l'opinion du conseil sur le vote est divisée. M. Laroye estime que la part d'intervention de la commune sera trop grande, et que ce sera l'Etat qui bénéficiera du produit des amendes ; il signale qu'à Ypres le tribunal est fermé ; l'échevin Verhaeghe de son côté, n'admet pas que l'on refuse des crédits pour la construction d'écoles, alors que les enfants sont instruits dans des baraquements en bois ; M. Maene est d'avis qu'il faut d'abord construire un hospice pour vieillards, comme il l'a fait à Mouscron et à Menin, localités qui ont cependant souffert beaucoup de la guerre. M. Verbrugge insiste pour que le vote soit favorable ; jamais on ne retrouvera l'occasion qui se présente.

On vote. Le principe est voté. MM. Verhaeghe, De Cock, Laroye, Maene, Peurquart, De Rycker et Degraeve s'abstinent. M. De Cock parce qu'il ne sait pas ce que cela va faire reuter dans la caisse, M. Verhaeghe, pour les motifs indiqués, MM. Maene, Peurquart et Degraeve, idem ; et M. Laroye parce qu'il estime que c'est à l'Etat qu'incombe cette dépense.

M. Peurquart lit une longue interpellation sur la situation des ouvriers du gaz. Les salaires de ces ouvriers sont différents de ceux des autres services communaux. Il y a deux barèmes distincts. Les manœuvres du service gagnent 1.35 fr. l'heure alors que ceux de la ville en gagnent 1.60 fr. Il y a des réclamations qui ont été reconnues exactes par la commission présidée par M. Bael. Ces observations ont été transmises par celui-ci au Collège, mais ce dernier n'y a, jusqu'à présent, donné aucune suite.

M. Peurquart soulève en détail beaucoup de questions : indemnités pour années de travail, loi de huit heures à laquelle il est trop souvent dérogé, amendes appliquées, primes non payées, ouvriers renvoyés parce qu'ils se sont plaints à l'inspecteur du travail, etc., etc. Tout cela paraît bien arbitraire, injuste.

Au poste n° 45, le conseiller Verbrugge émet un avertissement charitable : « Attention aux armes à feu et aux pièges à loups ».

La discussion sur l'opportunité et sur le montant du subside inscrit pour 9 000 fr., donne lieu à de nombreuses controverses entre libéraux, socialistes et catholiques. M. Van Vlaenderen préconise la suppression complète, M. Verbrugge la maintient de la somme de 3.000 fr. adoptée pour les

services communaux, que les amendes soient supprimées, la loi de huit heures strictement appliquée, que le paiement des primes se fasse dorénavant d'une façon régulière, même aux ouvriers qui ont quitté le service après le mois d'octobre, que l'on paie les jours de congé, qu'il y ait un salaire fixe de 2.50 et de 2.25 fr.

Au service du gaz, l'ancien n'est en ligne de compte que depuis la guerre.

En conclusion, dit le conseiller, je demande qu'on ne fasse plus de vaines promesses ; je fais un appel pressant au collège pour réintégrer les ouvriers ayant 15 ans de service. N'oubliez pas que la politique a des surprises et que, si la majorité se modifiait, on pourrait regretter certains agissements.

L'échevin Bael reconnaît que la première partie du discours de M. Maene est exacte.

Le bourgmestre promet d'examiner la question et déclare que les ouvriers du gaz doivent être traités sur le même pied que ceux des autres services communaux, que les primes dues doivent être payées. Il regrette que les intéressés ne lui aient pas écrit directement.

M. Peurquart durant que cela a été fait, le bourgmestre demande que désormais on lui adresse, à lui, directement, les réclamations de ce genre.

M. Maene signale ensuite des choses graves qui se seraient produites à l'Hôpital civil de notre ville, et lit un rapport dont nous donnons ci-après la traduction :

Monsieur le Bourgmestre,

Mon camarade Peurquart et moi-même avons été mandés à l'hôpital par un malade. Voici les faits qu'il nous a exposés :

Un prêtre lui a demandé de se confesser et de tenir ses Pâques ; comme il était libre penseur il a formellement refusé et demandé qu'on le laisse en paix sur cette question.

Néanmoins le prêtre revint à la charge, 5 ou 6 fois ; mais sur le refus obstiné du malade, celui-ci fut injurié et interpellé avec acrimonie ; aux autres malades se trouvant dans la salle, il fut recommandé de ne plus adresser la parole à cet homme.

L'exactitude de ce fait fut confirmé par d'autres malades. Il y avait là également un vieux libéral militant qui me dit : « M. Maene : je me suis confessé et j'ai tenu mes Pâques, pour qu'on me laisse tranquille, sinon la vie ici serait intenable ».

C'est ainsi que les vieillards sont traçassés et poursuivis dans leurs convictions.

J'ai appris il y a quelques jours que la famille a dû intervenir à nouveau.

M. le Bourgmestre, comment est-il possible que des malades puissent espérer leur prompte guérison dans le calme et la tranquillité quand ils songent que ceux qui doivent les soigner et les garder subissent des influences de gens dont les opinions leur sont hostiles.

Comment est-il possible que dans une ville aux tendances libéralistes comme Ostende, dans un hôpital dirigé par des libéraux, une telle situation soit autorisée.

Des bourgeois libéralistes ont, pendant cent ans, lutté pour la liberté de conscience philosophique ; pour eux la cause semble bien gagnée, mais elle ne l'est pas pour les pauvres diables, surtout lorsqu'ils sont nécessiteux ; les libéraux devraient tenir à honneur de protéger les ouvriers qui ont adopté leurs principes et luttent pour cette liberté de conscience jusque sur leur lit de mort.

L'hôpital n'est pas un établissement privé ; il se trouve sous le contrôle de la ville ; nous exigeons que toutes les opinions y soient respectées ; cela a été promis antérieurement déjà, mais nous constatons qu'on en est resté aux promesses. Nous voulons que ce soit assuré par des règlements affichés dans les salles.

M. le Bourgmestre, un autre fait s'est produit à l'hôpital. Un de mes anciens voisins, habitant, rue de Rome, devint si gravement malade, qu'il fut transporté à l'hôpital.

Sa femme et son frère voulurent lui rendre visite, mais ne le trouvèrent dans aucune des salles de tout l'hôpital. Sur l'insistance de la femme à voir son mari, une souris la conduisit dans un cabanon où l'on enferme les fous ; son mari gisait là, lié, muet et incapable de la reconnaître.

Révoltée, l'épouse dit à la sœur que c'était une honte d'enfermer ainsi un malade dans une cellule pour déments, et de l'immobiliser dans un endroit où il n'y avait pas même de feu ; elle fit remarquer à la sœur que la toilette du malade n'était même pas faite et que les glaives étaient desséchées sur sa figure.

Magasins de Nouveautés pour Dames

À la VILLE de LONDRES

HOTEL COSMOPOLITE

Place Rogier - Bruxelles-Nord

Salle de Concerts au 1^{er} Etage, — Restaurant — Salle pour banquets et sociétés

Banque de Commerce

Société Anonyme, établie à ANVERS

CAPITAL 60.000.000. FRANCS

Sucursales: à BRUXELLES, 78, rue Royale
à OSTENDE, 29, Avenue Léopold, 29

Agents de:

BARCLAYS BANK LTD, LONDRES
BARCLAYS BANK (OVERSEAS) LTD, PARIS
BANQUE DE PARIS & DES PAYS BAS, PARIS
CRÉDIT DU NORD, LILLE & PARIS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE:

Comptes chèques et à préavis

Opérations de Bourse — Achat & Vente de Chèques et de Monnaies Etrangères

Paiement sur lettre de crédit — Caisse d'Epargne: 4 1/2%.

Les sommes déposées sont exigibles sans préavis — Location de coffres-forts

Il n'y point songer à renouveler ma garde-robe, à faire provision de chaussettes ou à me monter en ustensiles de cuisine sous prétexte de me mettre en ménage. J'écoute Schubert, Debussy ou Jongen parce que j'en ai assez, en fin de journée, des envies que j'ai eus et des gens qui m'ont raconté leurs petites affaires, grossies du reste, par leur passion et leur acharnement.

Quel le chroniqueur de l'actualité glisse dans son exposé une petite réclame habile, passe encore, mais une heure de réclame, c'est un peu trop.

On peut user, mais non abuser. Si ce petit système continue, vous verrez qu'à l'heure de la « Chronique » tout le monde déposera casques et autres appareils et s'en ira au balcon pour fumer une bonne pipe...

Un grand médecin belge confirme absolument la manière de voir du docteur américain H. W. Code qui déclare que les jeunes filles doivent renoncer au fard, au rouge pour les lèvres et au mascara pour les cils, si elles veulent être jolies et bien se porter. La plupart des femmes se teignent et toutes se servent de poudres de différents types. disent ces médecins. Or, les crèmes, les poudres et le rouge entraînent très sérieusement le fonctionnement des pores de la peau; ils abîment cette dernière et peuvent même produire un empoisonnement du sang.

Les toniques dont les hommes se servent pour leur chevelure ne trouvent pas grâce non plus.

Allois mesdames, c'est à vous à décider. Il vous faut renoncer bien vite aux petites habitudes qui vous sont si chères, c'est à dire au « maquillage des façades » — révérence parler...

A cinq cents mètres de la gare de Wangeren, sur la droite du hameau de Bon-Air, écrivit la « Gazette de Charleroi », se trouvait encore, la veille de la bataille de Waterloo, un profond ravin qui s'étendait jusqu'au lieu dit « Les Rabisées »; il était coupé presque perpendiculairement par la veine de sable mouvant qui, venant de Gosselies, se dirige vers Baule.

Le 18 juin 1815, à la suite des pluies torrentielles qui se déversèrent sur la contrée, les terres avoisinantes se mirent à couler sur la pente comme une lave et vinrent combler le ravin.

Après la bataille, les régiments épars cherchèrent à regagner au plus vite les provinces du Sud. Aux Quatre Bras, quelques-uns quittant la route de Charleroi par Gosselies obliquèrent pour rejoindre au Campinaire, la chaussée de Fleurus à Charleroi. Aucun obstacle apparent ne devait les arrêter sur ce pays plat.

Malheureusement, aux Rabisées, une batterie s'engagea sur le pernix terrain que l'on eût cru une pleine unie et s'y enfonça. Les canonniers coupèrent vivement les traits et amenèrent leurs chevaux sur la terre ferme tandis que le canon s'enfouit. Ils l'abandonnèrent en place, puis repartirent au galop.

Deux personnes avaient été témoins de l'aventure.

Et depuis 1815, le canon gît à cet endroit, sous le terrain sablonnier. Il se pourrait qu'un jour, par suite d'affaissements successifs, la pièce fut mise à découvert.

S. P.

La Réunion de protestation

Les protestataires contre les agissements déloyaux de certains agents du fisc se sont réunis nombreux dans la salle du St-Denis, sous la présidence de M. Hendrykx; celui-ci s'élève contre l'inquisition et la mouchardise de nombre de fonctionnaires du fisc. « Nous devons nous soumettre aux lois fiscales, et cela dans l'intérêt même du pays; mais nous protestons contre ces façons d'agir, indigues et révoltantes. Nous ne voulons pas défendre et disculper ceux qui ont failli, mais il n'est que juste que

LE RESTAURANT
de l'HOTEL DE LA COURONNE
Carte et prix fixe

RESTAURANT ET TAVERNE DU PALACE HOTEL, Bruxelles

La fortune pour quelqu'un

A reprendre en pleine exploitation un des plus beaux établissements du littoral belge, ayant 18 mètres de façade sur front de mer. Comptenant: american bar, salon de thé, salle de fêtes, dancing, salle de jeux et neuf appartements français. Loyer couvert par sous-location. Bail de 15 ans.

S'adresser: H. R. bureau du journal. 1313.

BARCLAYS BANK LTD, LONDRES
BARCLAYS BANK (OVERSEAS) LTD, PARIS
BANQUE DE PARIS & DES PAYS BAS, PARIS
CRÉDIT DU NORD, LILLE & PARIS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE:

Comptes chèques et à préavis

Opérations de Bourse — Achat & Vente de Chèques et de Monnaies Etrangères

Paiement sur lettre de crédit — Caisse d'Epargne: 4 1/2%.

Les sommes déposées sont exigibles sans préavis — Location de coffres-forts

ceux qui ont été injustement frappés soient soutenus.

Un ordre du jour sera envoyé à ceux qui peuvent utilement et efficacement plaider notre cause. Voici la teneur de cet ordre du jour:

La Fédération des Petits Commerçants d'Ostende, regroupant plus de 1800 membres appartenant à toutes les professions de la petite bourgeoisie, réunie en assemblée générale le 24 juin:

prend note des plaintes multiples de ses membres relativement aux agissements de certains agents du fisc dans la recherche des contraventions à l'application de la taxe de luxe et des règlements « sur le débit de l'alcool »;

proteste énergiquement contre ces procédures qui frisent la mouchardise officielle et tendent à faire croire que certains agents sont incités par l'appât d'une récompense pécuniaire à commettre certains actes qui répugnent à toute conscience honnête;

estimant toutefois qu'il n'est que juste que les taxes dues à l'Etat soient payées et que toute tentative de fraude manifeste soit sévèrement punie;

prie M. le Ministre des Finances de vouloir défendre à ses subordonnés, dans l'accomplissement de leurs fonctions, tout acte qui réprouve l'honnêteté; de ne leur accorder de récompense pécuniaire pour les infractions constatées, que pour autant que leur conduite ait été franche et loyale et de punir sévèrement ceux qui auraient recours à des manœuvres indignes;

émet le vœu qu'à l'avenir, « sauf le cas manifeste de fraude », toute infraction légère aux règlements sur la taxe de luxe et sur le débit de l'alcool ne soit punie que d'une peine conditionnelle, applicable en cas de récidive dans les 10 années;

Décloué que le présent ordre du jour sera transmis aux sénateurs et députés de l'arrondissement et à la Presse.

À la tribune, M. Smissaert succède à M. Hendrykx. Il prêche la modération et recommande le calme, afin d'enrayer ce système inquisitorial.

Que ceux qui ont été victimes de ces agissements fassent parvenir leurs noms et adresse au président. Les cas seront examinés; on constituera des dossiers et peut-être obtiendra-t-on un adoucissement ou une annulation de condamnation.

Après un appel à l'union de toute la petite bourgeoisie, force qui pourrait en temps opportun s'imposer auprès des ministres, députés et sénateurs, la réunion se termina à 10 h.

A LA SCALA

Les Dégourdis de la II — Dis qu'il est 10.

Est ce à la pièce ou à la vedette qu'il faut attribuer le succès des *Dégourdis de la II*? Succès de grosse hilarité, incontestablement. Il y a des vaudevilles où la laniérisie la plus effarante jaillit d'un fond de réalité, d'autres qui rachètent l'inverse de l'inégalité des situations par les grâces de l'esprit; celui-ci ne prétend ni à l'originalité ni même à la vérité de l'observation, sauf dans certains détails qui touchent aux dehors des personnages; il ne se pique pas davantage de nous donner le plaisir d'un jeu brillant d'étielles. Cependant c'est l'œuvre d'un auteur qui connaît les hommes et qui sait les moyens infaillibles de déchainer le rire.

Expert en son métier, il n'ignore aucune des combinaisons, aucun des contrastes dont s'amuse toujours l'imagination. Il a, dans sa collection de pantins, tous les fantoches dont l'apparition réjouit le spectateur émerveillé: le général gâteux qu'il convient de pourvoir d'un tic inédit, le colo ronchon, la poëtesse incandescente, la comédienne allumée, le troupeau bâtarde et ahuri. Engagez ces fantoches dans des associations incongrues, jetez-les ensemble dans une même action et vous obtiendrez, en usant de tous les prétextes à méprises, de tous les motifs de charge, les effets comiques les plus décisifs.

Sauvouz le dialogue du sel le plus gaulois, risquez les allusions les moins voilées et vous obtiendrez la pièce dont se délecteront les amateurs de franches ripailles.

Cependant si habilement faite qu'elle soit, une pièce pareille a besoin d'être soutenue, l'armature en étant usée. Ne doutons pas que la fortune des *Dégourdis*

de la II eût été bientôt compromise, si elle n'avait été défendue par des comédiens d'un talent exceptionnel. A force de trouvailles drôlatiques, de jeux de physionomie prodigieusement variés et expressifs, de ressources inépuisables d'intonation, l'inénarrable Darman la fait paraître très amusante. Quelle création desolante que celle au troufion Patard! Peut-on être plus ingénument biais et plus pittoresquement grotesque? Empressé, effaré, truculent, égrillard, il donne sans cesse un visage nouveau à sa plaisante bâtarde. Ses camarades Pome et Salé ne sont guère moins divertissants.

Dans le rôle de Lebarleul, M. Marchal a dessiné une silhouette réussie de secrétaire aux élégances affectées.

Mme Carette, Charmal, Pierville et Banger jouèrent avec beaucoup d'entrain, agrémentant des grâces de leur plastique et du charme de leurs mouvements la bouffonnerie un peu grosse du vaudeville.

Ah! que j'ai mieux aimé la fine comédie de MM. Bousquet et Falk. « Dis qu'il est 10. » Fine! Sans doute, bien qu'un peu de charge altère par endroits la pureté du dessin. Et si originale! Et d'une vérité si pénétrante et si minutieuse dans l'analyse de la vanité provinciale. Comme le rire sonnait plus clair, n'est-ce pas, Darman? Avec quelle sûreté, quelle autorité sans raideur, quelle suffisance satisfaisante, quelle émotion naïvement extériorisée vous avez incarné ce père orgueilleux de la gloire de son fils improvisé grand homme, hélas! par usurpation. Vif d'allures, épanoui dans votre prestige nouveau, parvenu, attendri, calin, indulgent ou grondeur, vous avez animé toute l'action de votre personnalité débordante.

Jolie pièce vraiment, si riche en nuances et d'une gaieté si saine. Que de personnages pittoresques elle a fait vivre devant nous: ratés envieux, bohème serviables et fantaisistes, domestique fier de littérature et solennellement daignaux, petite imagination exaltée, directeur de théâtre habile à gruger le bon débutant, magistrat mondain et blufleur, dont les rôles ont été tenus avec une verve, une abondance d'invention, une justesse de ton et d'attitudes qui nous ont enchantés.

Et conduisant la farandole de la fantaisie, inspirée et soutenue par son amour, avons-nous admiré la touchante et gracieuse petite Dondon dont Mme Jane Tonys nous a présentée une si séduisante figure! Sa tendresse ingénue, dévouée, active et résolue a été le charme de cette pièce spirituelle et amusante que le public a vivement applaudie.

KURSAAL D'OSTENDE

Programme du 28 juin au 4 juillet.

Samedi 28 juin: Klotza et Liset. (Dances classiques).

Dimanche 29 juin: Mary Mergan, cantatrice; Klotza et Liset (Dances classiques).

Lundi 30 juin: Jacqueline Jean, cantatrice.

Mardi 1^{er} juillet: Juliette Stora, de l'Opéra-Comique.

Mercredi 2 juillet: Salomon Blitz, du Théâtre Royal de Gand.

Jeudi 3 juillet: Rentrée de M. F. Rasse et du Grand Orchestre; Gabrielle Dorley, cantatrice.

Vendredi 4 juillet: A 3 h. Le quatuor Zimmer; à 9 h. Henri Laskin, de l'Opéra.

Tous les jours, à 3 h., séance d'orgues; à 3 1/2 h. concert symphonique, sous la direction de M. Maxime Vanneste, et à 9 h., concert symphonique, sous la direction de M. Toussaint De Sutter.

On entendra:

Dimanche 29 juin.

A 3 h., séance d'orgues par Maxime Vanneste.

Visitez la FOIRE COMMERCIALE D'OSTENDE

QUI AURA LIEU DU 6 AU 27 JUILLET 1924

Dans les GALERIES ROYALES, situées Digue de Mer entre le Chalet Royal et le Royal Palace

MILLE COLONNES

CAFÉ-TAVERNE

Place de la Monnaie
BRUXELLES

Plats du Jour — Buffet Froid — Caisse Soignée

Banque d'Ostende et du Littoral

Anciennement E. Van Wynendaele Société ANONYME 3, Place d'Armes

Pondée en 1860

Agences à BLANKENBERGHE, KNOCKE et GHISTELLES

Affiliée à la BANQUE DE BRUXELLES

CHANGES — FONDS PUBLICS

Exécution d'ordres de Bourse.

Escompte de lettres de Change.

— Encasement d'effets.

— Coupons sans frais et titres remboursables.

— Délivrance sur tous pays de chèques et lettres de crédit.

— Avances sur titres.

— Ouverture de Comptes courants.

— Renseignements Financiers.

Compte-court à vue 3 1/2 %.

Dépôts à 4,41/2, 4 3/4 et 5,7%.

LOCATION DE COFFRES-FORTS — TARIF

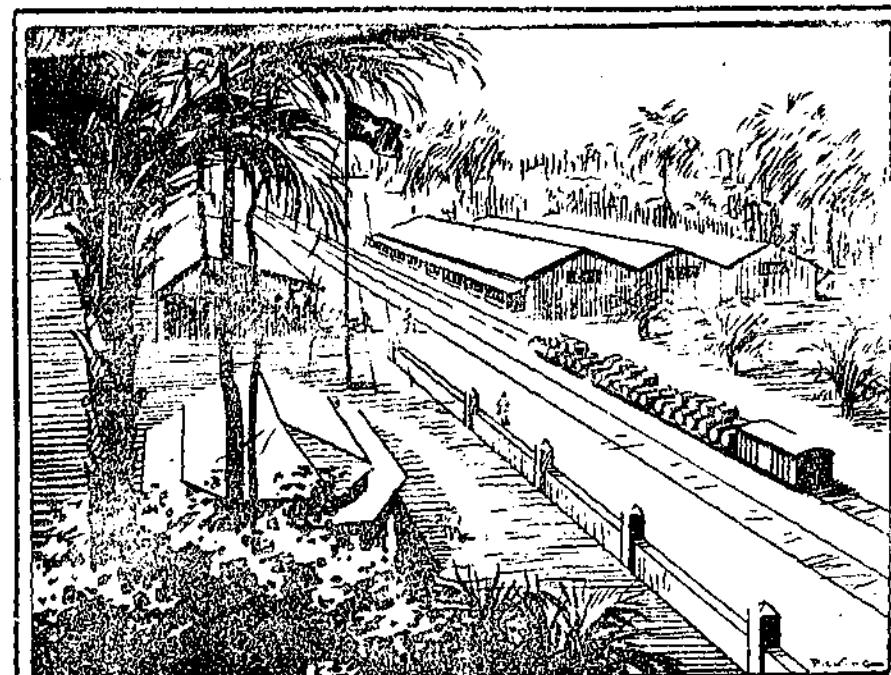
DIMENSIONS

Modèle Hauteur Largeur Profond

Us. us. Us. us. Us. us.

TEINTURERIE KOENTGES

Rue de la Chapelle, 30, OSTENDE.



Aux "Huileries du Congo Belge."

Première étape.

Dès leur arrivée aux Huileries du Congo Belge, les noix sont traitées minutieusement et avec les plus grands soins pour y être transformées en huiles de palme ou de palmiste. Des spécialistes blancs, experts en la matière, surveillent cette fabrication de très près, de façon à ce que toute l'huile obtenue soit d'une qualité uniforme et absolument irréprochable sous tous les rapports. C'est avec ces huiles que le Sunlight Savon est fabriqué à Forest-Bruxelles.

SUNLIGHT SAVON

Fabriqué avec des matières premières de tout premier choix.

SAVONNERIES LEVER FRÈRES S.A., BRUXELLES.

8.00

A la Scala.

Nous apprenons qu'à la demande générale, la direction de la « Scala » remettra à l'affiche les deux pièces qui ont eu tant de succès cette semaine; mardi prochain, 1^{er} juillet, on pourra assister à une seconde représentation de « Dis qu'il est toi »; mercredi et jeudi, il y aura reprise des « Dégourdis de la 11^{me} ».

Harmonie Communale

Aujourd'hui 28 juin, à 20 h 30, à la Grand'Place, à l'occasion de l'ouverture des concerts estivaux, Concert extraordinaire, sous la direction de M. Deturck.

PROGRAMME :

1. Marche du Couronnement Saint-Saëns.
2. Rienzi, (ouverture) R. Wagner.
3. Pasquinade (genre) De Boeck.
4. Déjâvu (en 3 parties) Saint-Saëns.
a et b) Preludes des 1^{er} et 2^{me} actes.
c) Marche « cortège ».
d) Ballet « cheur dansé ».
e) Sélection.
5. La Dernière aéronade F. Vaudeville.
6. Rapunzel Slave Friedman.

chez les Typos.

La Section d'Ostende de la Fédération Typographique Belge, fêtera le dimanche 29 juin, le XXV^e anniversaire de sa fondation et de ses membres-fondateurs, qui sont: Lingier Télesphore, son dévoué président depuis 14 ans; Tierssoone Maurice, son secrétaire infatigable pendant 12 ans; Dewerdt Emile, qui fait partie du Comité depuis sa fondation et qui a assuré les fonctions de trésorier pendant une vingtaine d'années; Verhaeghe Alphonse, Boudengen Charles, Lafon Pierre, et Standaert Léon, tous membres dévoués.

Les jubilaires qui, pendant ces 25 années, ont travaillé pour la prospérité du syndicat et pour le bien-être de leurs confrères, sans perdre de vue la bonne entente entre patrons et ouvriers, seront les héros de la fête ce jour là.

On peut espérer que les jubilaires recevront de tous les membres le bon accueil qu'ils méritent pleinement.

A 10 h, réception au local, Boulevard Rogier 41.

A 2 h, banquet à l'« Hôtel National » rue de la Chapelle.

Une maison libérale à Namur.

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, la Fédération libérale de l'arrondissement de Namur inaugure demain 29 juin, sa maison libérale d'arrondissement. A cette occasion, de grandes fêtes seront organisées, dès aujourd'hui même.

La société malinoise « Les Amis d'Henri Conscience » donnera une représentation chorégraphique au grand théâtre royal de Namur, aujourd'hui à 8.30 h. du soir.

Demain il y aura, entre autres, de nombreux concerts, et une manifestation qui sera suivie d'un grand meeting où prendront la parole MM. Paul Hymans, Charles Magnette et Lamborelle.

A l'issue de la manifestation, un drapeau sera remis à la mutuelle « L'Entente libérale »; des excursions auront lieu sur la Meuse, le lundi 30 juin.

Appel est fait à tous les libéraux et à toutes les sociétés libérales du pays pour qu'on assiste le plus nombreux possible à ces fêtes namuroises.

TOP BRONNEN SAINE ET DIGESTIVE

Dépôt : BRASSERIE DESWAEF

Epreuves pour les grades académiques Certificats d'études moyennes et épreuves préparatoires. — Session de 1924.

La première session du Jury, institué par l'art. 7 de la loi du 10 avril 1890, pour procéder aux épreuves préparatoires aux grades académiques prévus aux art. 10 et 12 de cette loi, s'ouvrira, s'il y a lieu, à Bruxelles, le vendredi 1^{er} août 1924, à 10 heures.

Les demandes d'inscription aux épreuves et d'homologation des certificats seront reçues au Gouvernement provincial, à Bruges, Bureau 8 de 10 h. à midi:

1^{er}) pour la première session d'épreuves préparatoires: depuis le mardi 1^{er} jusqu'au jeudi 10 juillet prochain inclusivement;

2^o) pour le dépôt des certificats: du mardi 15 au vendredi 25 juillet prochain inclusivement;

3^o) pour la seconde session d'épreuves préparatoires: du jeudi 21 au samedi 30 août inclusivement.

Les dimanches et jours fériés sont exceptés.

Pour de plus amples renseignements, voir « Moniteur » du 4 juin 1924; p. 2890. 2898.

Bières Wielmans Ceuppens BRASSERIE DESWAEF

CHRONIQUE SPORTIVE

AU SWIMMING CLUB

L'Ostend a fait dimanche dernier le déplacement à Renaix pour la coupe Ostend. Trois sportmen avaient, à cette occasion, mis leur auto à la disposition de nos nageurs. Ce fut donc une réelle partie de plaisir que de pourchasser les deux Flanades, surtout dans la partie accidentée, vers Audenarde et Renaix. Cette excursion, si bien commencée, devait se terminer de même; nos concitoyens se sont classés pour la finale et l'adversaire qu'ils auront à rencontrer sera moins fort que celui de dimanche dernier. Ostendais, tous à votre poste, soignez surtout l'entraînement et la bête occupé, dont chacun a su admirer la forme et l'élegance, sera ramené à Ostende.

Un mot de remerciement aussi à MM. De Veydere, Laroye et Vander Mersche, qui ont si généreusement mis leurs voitures à la disposition de nos nageurs.

Lundi passé Ostend II a rencontré Bruges I, à Bruges. L'équipe deuxième d'Ostende, qui était privée de son meilleur élément, Robert Elleboudt, est parvenue à faire le résultat surprenant de 1 à 0, battue d'un goal seulement et encore sur penalty. Le meilleur joueur étant exclu, ou autre blessé; c'est franchement au jeu

Lundi passé Ostend II a rencontré Bruges I, à Bruges. L'équipe deuxième d'Ostende, qui était privée de son meilleur élément, Robert Elleboudt, est parvenue à faire le résultat surprenant de 1 à 0, battue d'un goal seulement et encore sur penalty. Le meilleur joueur étant exclu, ou autre blessé; c'est franchement au jeu

Nettoyage à sec d'ameublements. — Lavage de rideaux, stores et couvertures. Battage et nettoyage mécanique de tapis.

862

merveilleux du goalkeeper Cadron, qu'il faut attribuer ce résultat. Le penalty, infligé quelques secondes avant la fin, fut arrêté à deux reprises et ne pénétra dans le goal qu'au troisième essai.

Pour rappel, fête au Bois de Boulogne, demain 29 juin. Le programme en a déjà été donné; l'entrée est gratuite. Les épreuves commenceront à 15 h., pour se terminer par un match de Water-Polo entre les deux meilleures équipes de Bruges et d'Ostende. Qu'en se dise.

Ch. SOBREGA.

THE FALSTAFF - PLACE D'ARMES APÉNITIF :— Consommation de 1^{er} choix

ANNONCES NOTARIALES

Etude de M^{me} ALBERT POELAERT, notaire à Bruxelles, 11, rue Van Orley.

Le dit notaire à ce commis, procédera le mercredi 2 juillet 1924, à 2 1/2 heures, au prétoire de la Justice de paix de Saint-Gilles, Parvis Saint-Gilles, à

L'ADJUDICATION DE

QUATRE BELLES VILLAS

situées à Wenduine, rue Vande Castele, 11, 15, 12 et 14 et

Quinze terrains à bâtir

y attenants.

Les biens inoccupés et les acquéreurs en auront la jouissance à partir du paiement du prix et des frais.

Les acquéreurs auront la faculté de reprendre au prix de 17.00 francs les meubles qui garnissent les villas.

Visites: tous les jours non fériés.

S'adresser pour les clefs « Villa Zeeoord », rue Vande Castele, 16.

Tous les biens sont à paumer.

Pour tous renseignements et affiches avec plan, s'adresser en l'étude du notaire vendeur.

Etude du notaire SERRUYS à Ostende

VENTE PUBLIQUE sur saisie immobilière d'une maison nouvellement construite à Ostende (Mariakerke), chaussée de Nieuport, n° 477.

Le Vendredi 11 Juillet 1924, à 3 heures de relevée, au prétoire de la Justice de paix du canton d'Ostende.

En exécution d'un jugement rendu par le tribunal de Première instance de Bruges le 12 Juin 1924

Le notaire SERRUYS résidant à Ostende, à ce commis par le dit jugement, procédera devant Monsieur le Juge de Paix du dit canton, sans bénéfice de mise à prix ou d'encheres et conformément à la loi du 15 août 1854, à la vente publique en une seule séance, au plus offrant et dernier enchiseur, du bien suivant:

VILLE D'OSTENDE (Mariakerke)

UNE MAISON

nouvellement construite avec fonds, sise et située du côté sud de la chaussée de Nieuport avec façade de 8 mètres à la dite chaussée, numéro 477, tenant de l'Est sur une profondeur de 26 m. 50 cm. à la propriété de Joseph Sanders et consorts, de l'Ouest à Ernest et Arthur Van Glabbeke, connue au cadastre section A, ex. numéro 157/p 8 ayant une superficie d'après mesurage, de 211 m² 60 dm².

Si dans la séance, le bien exposé n'est pas porté à plus de quinze fois le revenu cadastral, le Juge de Paix fixera pour la vente une seconde séance à 20 jours au moins et 30 jours au plus (article 45 de la loi du 15 août 1854). En tous cas, l'adjudication définitive ne pourra être suivie d'aucune surenchère.

Pour prendre connaissance des conditions de la vente et pour obtenir tous renseignements, s'adresser en l'étude du notaire SERRUYS, prénommé Square Marie-José, 3, à Ostende.

1462.

FLEURS NATURELLES :: ET STÉRILISÉES ::

MAISON

J. VINCKE -- JONCKHEERE
RUE ADOLPHE BUYL, 54 -- OSTENDE

TÉLÉPHONE 841

Les Hôteliers-Restaurateurs peuvent se procurer, le Guide culinaire du maître Escoffier et le livre des menus du même auteur, dans les bureaux de l'« Echo d'Ostende » aux prix respectifs de :
Guide culinaire fr. 40,00
Livre des menus fr. 12,50

Banque Générale d'Ostende

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Siège Social : à Ostende, 77, rue de la Chapelle
Succursales : Furnes, Thourout, Nieuport, Ghislies, La Panne
filiale de la Société Générale de Belgique.

La Banque Générale traite toutes opérations de banque, notamment : Dépôts de fonds à vue et à terme, ouvertures de crédit avec ou sans hypothèque, avances sur titres et crédits sur garanties diverses, escompte et recouvrement d'effets de commerce, achats et ventes de monnaies étrangères, émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays, exécution d'ordres de bourse-paiements de coupons, régularisation des titres, souscription sans frais aux émissions, garde de titres, service financier pour Sociétés, domiciliations, etc.

Vaste salle de coffres-forts et salle de dépôts à l'usage du public :

TARIF DE LOCATION :

Modèle	DIMENSIONS	un an	six mois	trois mois	un mois
A	0,10	0,30	0,60	fr. 15	fr. 10
B	0,15	0,30	0,60	20	15
C	0,20	0,80	0,60	25	20
D	0,30	0,30	0,60	35	25
E	0,50	0,80	0,60	60	35
F	0,60	0,60	0,60	75	50

OU ALLER ?

au Bass Tavern à la terrasse, sous les ombrelles, faire sa sieste au soleil!

Mariakerke LE PANORAMA DE L'YBER est exposé au COLUMBIA Arrêt du Tram

OFFRES & DEMANDES

0,75 centimes la ligne.

OFFICE IMMOBILIER

Hôtels, Cafés, Restaurants, Villas, Maisons de Commerce à vendre, à louer, à céder, 72, avenue Henri Serruy, 632.

LA MAISON LEMAIRE, 35, rue de Flandre, demande BONNE VENDEUSE, connaissant fourrures et parlant anglais. 1458

OCCASION. A vendre Torpedo « Excelsior » 18 HP. (transformable en limousine) entièrement révisé visible tous les après-midi au Garage de la Gare. 1357

FOURRURES

MAISON

COPPYN - VANDEPERRE

89 RUE CHRISTINE (à côté de l'église) 89 TÉLÉPHONE 767

Pour cause décès

</

Maison L. POUPAERT & FILS

Fournisseurs
de l'Etat

AMEUBLEMENT D'ART

1, Marché-aux-Herbes
:: OSTENDE ::

JEAN EBEN, Chirurgien-Dentiste, Boulev. Alph. Pieters, 62, OSTENDE

ETAT-CIVIL D'OSTENDE

Juin. NAISSANCES

14. Nora Rau, de Maurice et Jeanne Verbank, boulevard Alphonse Pieters, 44.

15. Robert Meyer, de Léopold et Elise Roussel, rue Euphr. Beernaert, 21. — Roger Pannecoucke, d'Alain et Léonie Henderickx, chaussée de Thourout, 276. — Harold Vanhaest, d'Arthur et Marie Dewys, rue Archiduchesse, 12. — Hector Decombel, de Charles et Clémentine Derreese, rue des Plantes, 7.

16. Etienne Kesteloot, de Pamphile et Marie De Sutter, rue du Nord, 54. — René Milissen, de Françoise et Marie Kuypers, boulev. Alph. Pieters, 118.

17. Marie Decreton, de Pierre et Nathalie Zoumekin, quai des Pêcheurs, 27.

18. Juvenal Vranckx, d'Albert et Alice Dejonghe, rue des Bateleurs, 32. — Herman Gyselen, de Félix et Elisa Degraeve, rue de l'Hôpital, 3.

19. Diane Kesteloot, de Jules et Jeanne Deamidt, rue du Fort, 25. — Rosalie Houcke, de Jean et Madeleine Vollemaere, rue Joseph II, 5.

Juin. DÉCÈS

15. Firmin Dehouck, né à Mariakerke, le 13 juillet 1899, boulanger, céréalier, rue Longue, 24. — Marie De Wilde, née à Anvers, le 21 juillet 1862, s. p., épouse d'Henri De Muynck, rue des Briquettiers, 7. — Marie Luynen, née à Ostende, le 27 juillet 1859, s. p., veuve d'Auguste Vandew Berghe, rue St-François, 41.

16. Alphonse Wicker, né à Ostende, le 15 mars 1892, électricien, époux de Marie D'hose, rue François Musin, 44.

17. Léonie Allou, née à Ostende, le 2 octobre 1843, s. p., veuve de Charles Vigée, rue Longue.

18. Hortense Vermeulen, née à Roubaix, le 6 mai 1875, s. p., épouse de Jules Vlieghe, boulevard Van Iseghem, 59.

19. Marie Smessaert, née à Ostende, le 9 juin 1924, fille d'Henri et Pauline Azaert, rue St-François, 28.

21. Jeanne Devriendt, née à Steene le 17 février 1888, s. p., veuve de Léon Devuyper, rue Christine, 19. — Séraphine Vanoverbeke, née à Middelkerke, le 28 mai 1868, épouse de Richard Lamote, chaussée de Nieuport, 277. — Rosalie Nevejans, née à Nieuport le 29 juin 1845, s. p., veuve d'Herman Benthein, rue d'Est.

Juin. MARIAGES

17. Hector Lenaerts, télégraphiste, et Elise De Geest, caissière.

PROMESSES DE MARIAGES

Vanhooren Charles, plafonneur, à Eerdegem, et Sanders Berthe, servante, rue d'Est, 62. — Lefèvre Auguste, mosaïste à Zandvoorde, et Houcke Rosalie, rue St-Georges, 12. — Campijns Gustave, commis-voyageur à Gentbrugge, et De Scheemaecker Yvonne, rue Gouweloos, 15. — Allemesch Albert, marin rue de Londres 3, et Chapel Madeleine, rue St-François, 48. — Cys Ferdinand, monteur, rue des Colombiers 20, et Van Houtte Elvire, rue du Quai, 5. — Vandewalle Julien, journalier, rue des Bateleurs 54, et Kyloo Madeleine, chaussée de Thourout, 246. — Dewulf Richard, pêcheur, rue St-François 18, et Vandeste Laure, rue d'Est, 56. — Sossoens Clément, employé à Ichteghem, et De Wit Eliebeth, boulev. Van Iseghem, 101. — A Wyneghem : De Meyer Joseph, maréchal des logis-chef à la gendarmerie, et Leye Jeanne, sans profession.

AVIS. — Les lundi et mardi de la fête communale le bureau sera ouvert de 9 à 10 heures pour les déclarations de naissance et de décès.

MIDDELKERKE-PLAGE

HOTEL ASTORIA

OUVERT TOUTE L'ANNEE

Chaudage central. Confort moderne

:: BODEGA ::

RESTAURANT DE 1^{re} ORDRE

D. Mignolet et A. Beaufays

Maison fondée en 1900
RUE LONGUE, 22 — OSTENDECHAUDAGE CENTRAL
A HAUTE ET BASSE PRESSION
SPécialité de POT-BOUILLEUR se plaçant
dans toute cuisiñereDistribution D'EAU CHAUDE et VAPEUR
Compte Chèques postaux 62.140
: NOMBREUSES RÉFÉRENCES :

TOUS SYSTÈMES

GRAND CHOIX DE PLUMES
pour toutes les écritures

Garanti à tous les points de vue

EN VENTE PARTOUT

(1454)

ALBERT MAUDENS
AVENUE CHARLES JANSSENS
OSTENDE

CHAUFFAGE CENTRAL

DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE

BAINS

:: GAZ — ELECTRICITE ::

Remède infallible contre

CORS AUX PIEDS, DURILLONS

L'ANTICORS SCHMITZ

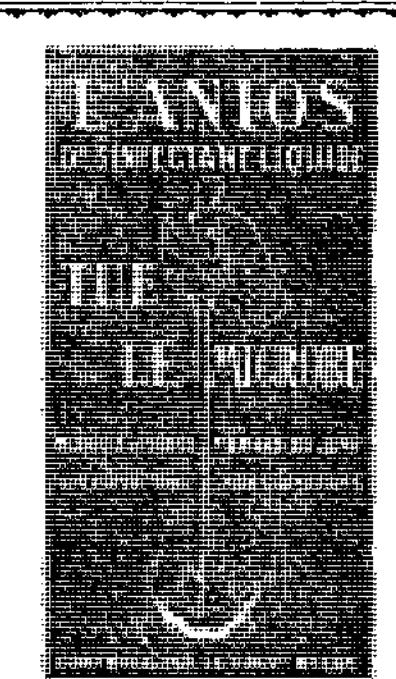
préparé et en vente à la

PHARMACIE DU KURSAAL
6, Square Marie-José, 6 — OSTENDE

M. WANDELS, pharmacien-chimiste.

TOUTES LES SPECIALITÉS, ETC.

1297.

Supprime toutes mauvaises odeurs.
Pour éviter insectes, maladies et
épidémies, vaporisez vos appartements.
Ajoutez deux cuillers à soupe par litre
dans vos eaux de nettoyage.

DESINFECTION GENERALE

L'HYGIÈNE

96 à 102, RUE GRAY, BRUXELLES

En vente dans toutes les bonnes phar-
macies. Dépôt J. Laga, 12, av. Paul de
Smet de Naeyer, Middelkerke.J'EFFACE les taches, les erreurs...
les soucis ! J'efface l'écriture.

AGRAPHINA.

En vente à L'imprimerie de la Cour,

105, rue de la Chapelle, Ostende.

Téléphone 469

LES FRIGORIFIÈRES DU LITTORAL

(Société Anonyme)

:: OSTENDE ::

TÉLÉPHONE 707 — USINE ET DIRECTION, 42, ROUTE DE BREEDENE

VASTES SALLES FRIGORIFIQUES

Particulièrement recommandées pour la conservation par le froid de
matières périssables, telles que, viandes, beurre, poissons, gibier, fruits, etc.

FABRIQUE DE GLACE CRISTAL

PRODUCTION JOURNALIÈRE 100.000 Kgr.

Livraisons garanties à Messieurs les Hôteliers, Restaurateurs, Pâtissiers,
Crémiers, Bouchers, Marchands de Poissons, etc.

Dépositaire général pour la Belgique

ANDRÉ DECOQ

Rue Royale, 34, OSTENDE

ETABLISSEMENTS
J. OUVRY-SCHOCKAERT
(Société Anonyme)96, Rue Euphrosine Beernaert, 96
OSTENDE — Télephone 239
Maison fondée en 1880.Entreprises générales d'ameublement et de
tapisseries en tous styles, de travaux de peinture,
décor, glace et vitrages.Achat, vente, réparation et location de
meubles. — Linoléums et Toiles cirées.EXECUTION PROMPTE ET SOIGNEE
PRIX MODERESVASTES SALLES D'EXPOSITIONS
permanente, entrée libre, prix fixes

Devis gratuits sur demande.

Couleurs vernis, huiles et tout matériel
de peintures et vitrages.

Miroiterie, Argenture biseautage

ASSURANCES CONTRE BRIS DES GLACES

VITRAGES ET VITRAUX

BRASSERIE

A. & E. VAN GLABBEKE
RUE D'Ypres, 17 — OSTENDE
Télephone 134Installée pour la fabrication des bières
de table de toute première qualité.

Saines et digestives.

Bières d'orge en fûts et en bouteilles.

BIÈRE RENOMMÉE « LA SPÉCIALE »

Agents de la Brasserie anglaise
« Salt et Cie » de Burton-on-Trent.
Réputée pour ses Stout, Pale-Ale
et Scotch-Ale.

Eclairage et Force motrice par l'Electricité

Maison HENRI BILLET

GASTON VANHOORNE, Successeur
(Électricien diplômé) 26, Rue d'Est, OSTENDE
Dynamos, Electromotors, Appareils de chauffage, Lustrerie
Devis sur demande, sans engagement Travail
soigné. — Télephone 291. 1309CHAMPAGNE
RUINART PÈRE & FILSAgent pour le littoral
Concessionnaire du
RACING PORT (Warre)JOS. TIELENS
BOULEVARD VAN ISEGHEM, 67
Téléphone 518. — OSTENDEMANUFACTURE
d'Imperméables et Gabardines

GROS — DÉTAIL

MAISON

VAN LEDE

10, rue de la Chapelle

OSTENDE

POUR vos ACHATS, adressez-vous à la

maison VAN LEDE, qui se signale à l'attention du client par
ses prix avantageux et la bonne qualité de ses articles.

Choix incomparable

Vêtements pour sports en cuir et daim.

Costumes pour garçons.

Pardessus d'hiver pour hommes,

garçons et manteaux pour dames.

Téléphone 469

SERVICES COMBINES A GRANDE VITESSE

POUR LES MARCHANDISES ENTRE

LE CONTINENT ET L'ANGLETERRE

ET VICE VERSA

DEPARTS D'OSTENDE : tous les jours (samedi excepté) pour LONDRES
(via Tilbury Docks); deux fois par semaine pour LONDRES DIRECT (St Katherine's Wharf).

Délivraison des marchandises à LONDRES : le lendemain à 4 heures du matin, dans les marchés, pour les denrées alimentaires; avant 10 heures du matin, pour les marchandises de grande vitesse. (Sauf imprévu).

Réexpédition dans toutes les villes de l'Angleterre et du Continent.

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

OSTENDE : Société Cockerill; The General Steam Navigation Co. Ltd.

LONDRES : The John Cockerill Line, 37-38, Mark Lane, E. C. 3.

The General Steam Navigation Co. Ltd, 15, Trinity Square, E. C. 3.

BRUXELLES : 34, Rue Picard — LIÈGE : 80, Rue Paradis.

THE COLUMBIA

ANGLO-AMERICAN BAR

DIGUE DE MER — MARIAKERKE

Rendez-vous du High-Life d'Ostende

ANCIENNE MAISON

J. DE VOLDER-DE VESTEL

successeur

Cyrille VANDERMEIRTSCHÉ

MARCHAND-TAILLEUR

TISSUS ANGLAIS

1, Rue Joseph II

(Coin av. H. Serruys)

— OSTENDE —

AU MERVEILLEUX

17, rue de la Chapelle — 53, rue A. Buyl

OSTENDE

PAUL MEYER

Bijouterie, or et argent de fantaisie

MAROQUINERIE

Grand choix d'articles de cuir et de tissu.

SOUVENIRS D'OSTENDE

1198.

MAISON

B. Lescrauwaele-Van Mo

2, MARCHÉ AUX HERBES, 2

OSTENDE

Grand choix de cuisiñères en émail, majoliques et tôle.

Foyers — Calorifère — Poêles à feu</